

Trêve pour Elles

Centre d'aide et de lutte
contre les agressions
à caractère sexuel



Rapport annuel 2011 -2012

présenté à
l'assemblée générale annuelle
le 14 juin 2012

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Introduction..... | 3 |
| 2. Présentation de l'organisme | 3 |
| 2.1 Création de l'organisme | 3 |
| 2.2 Mission de l'organisme | 4 |
| 2.3 Fonctionnement de l'organisme..... | 4 |
| 2.4 Fonctionnement en collective | 5 |
| 3. Objectifs de l'organisme | 6 |
| 4. Problématique des agressions à caractère sexuel | 6 |
| 4.1 Définition des agressions à caractère sexuel | 6 |
| 4.2 Analyse des agressions à caractère sexuel..... | 7 |
| 5. Priorités de l'année 2011-2012 | 8 |
| 6. Bilan | 9 |
| 6.1 Aide directe | 9 |
| 6.2 Formation, supervision, marrainage | 12 |
| 6.3 Sensibilisation et lutte | 13 |
| 6.4 Régie interne et financement | 16 |
| 7. Les bons coups | 17 |
| 8. Conclusion | 17 |

1. Introduction

Voici le rapport annuel 2011-2012 de Trêve pour elles, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

Il est important de situer Trêve pour elles dans son ensemble afin de faciliter la lecture du rapport annuel. Pour ce faire, ce rapport débutera donc par une présentation de l'historique, de la mission, du fonctionnement et des objectifs de l'organisme. Des informations concernant la définition et l'analyse des agressions à caractère sexuel seront également transmises.

Par la suite, un bilan des activités de l'année 2011-2012 en lien avec les orientations déterminées lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2011 sera présenté. Les bons coups de cette année concluront ce rapport.

2. Présentation de l'organisme

2.1 Création de l'organisme

Conscientes de la réalité des femmes concernant les agressions sexuelles, cinq femmes ont décidé de former, en octobre **1985**, un groupe de travail. Elles voulaient offrir aux femmes agressées sexuellement de l'est de Montréal, une aide appropriée à leurs besoins et amener des changements sociaux. Pour ce faire, la sensibilisation et la lutte contre toutes formes de violence faites aux femmes s'avéraient nécessaires.

En **1986**, une recherche est effectuée afin de démontrer la pertinence d'implanter un centre pour les femmes victimes d'agression sexuelle dans l'est de Montréal. Le groupe de travail utilise les résultats de cette recherche comme moyen de revendication pour obtenir une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le **21 novembre 1986**, l'organisme est incorporé officiellement sous le nom de Trêve pour elles inc.(TPE), mais ne peut ouvrir ses portes puisqu'il ne reçoit pas de financement.

En **février 1987**, TPE adhère au Regroupement Québécois des CALACS (Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) dans le but, entre

autres, d'augmenter son pouvoir de négociation avec le gouvernement pour l'obtention de subventions suffisantes au bon fonctionnement des CALACS, c'est-à-dire de leur permettre d'offrir les services auxquels les femmes agressées sexuellement sont en droit de recevoir. De plus, être membre du Regroupement est une façon de s'unir pour lutter contre la violence faite aux femmes, apporter des modifications législatives et prévenir l'isolement et le découragement dans ces luttes.

En **juillet 1987**, TPE reçoit sa première subvention officielle du ministère de la Santé et des Services sociaux pour son fonctionnement de base. Le local est trouvé en décembre 1987, mais ce n'est qu'en **avril 1988** que les services débutent pour soutenir et aider les femmes agressées sexuellement.

2.2 Mission de l'organisme

Trêve pour elles inc. est un organisme à but non lucratif qui lutte contre les agressions à caractère sexuel. Il offre des services d'aide en français aux femmes de 14 ans et plus ayant vécu des agressions à caractère sexuel et des services de sensibilisation et de formation auprès du milieu.

2.3 Fonctionnement de l'organisme

TPE est un groupe autonome de femmes, ce qui lui permet d'avoir le contrôle sur ses orientations idéologiques, son mode d'intervention, sa gestion et son processus décisionnel. Il est essentiel que le groupe demeure autonome, qu'il ne relève d'aucune autre structure paragouvernementale ou gouvernementale et que les détentrices du leadership à TPE soient des femmes. Les activités de l'organisme sont assurées par ses membres : travailleuses, stagiaires, militantes, et occasionnellement, des collaborateurs et collaboratrices. L'organisme compte présentement 34 membres. Les actions de toutes viennent s'appuyer sur quatre grandes valeurs organisationnelles : l'égalité, le respect, la solidarité et l'autonomie.

Le travail de TPE est divisé en quatre volets :

- **Aide directe** : Plusieurs services de relation d'aide sont offerts aux femmes et aux adolescentes dans ce volet. Il s'agit notamment de rencontres d'évaluation, de suivis d'urgence et des proches, de l'accompagnement au système judiciaire, de suivis individuels et en groupe de soutien, ainsi que de l'intervention téléphonique.

- ❑ **Formation et encadrement** : TPE a toujours eu à cœur d'être un lieu d'apprentissage. L'accueil, l'encadrement et la formation des membres au sein de l'organisme sont donc favorisés. Des formations sur la problématique des agressions à caractère sexuel et sur l'intervention auprès des femmes ayant été agressées sexuellement sont également offertes à divers intervenants d'organismes ou d'autres types d'établissements.
- ❑ **Sensibilisation et lutte** : Pour que les agressions à caractère sexuel cessent un jour, il est essentiel de sensibiliser la population. TPE effectue donc diverses activités de sensibilisation dans les écoles, les milieux jeunesse, les centres de femmes et les organismes communautaires. L'organisme souhaite rejoindre le plus de gens possible en transmettant des informations justes et pertinentes sur la problématique, et ce, dans le but de modifier les comportements et les mentalités véhiculant des préjugés de notre société.
- ❑ **Régie interne et financement** : Ce volet concerne l'administration des ressources matérielles et humaines de l'organisme. La recherche de financement représente une grande partie du travail de l'organisme, puisqu'il existe un besoin constant de ressources par rapport à la demande grandissante de services.

2.4 Fonctionnement en collective

Par conviction et pour être cohérente avec son analyse, TPE travaille et lutte pour éliminer les inégalités dans les structures de la société. Son mode de gestion et de fonctionnement correspond à cette analyse. C'est la raison pour laquelle l'organisme fonctionne en collective. Les valeurs qui sous-tendent ce fonctionnement sont plus compatibles avec le féminisme que les structures traditionnelles.

Ce fonctionnement privilégie des pratiques démocratiques, de consultation et d'engagement de chacune. Toutes les instances à TPE utilisent le mode de prise de décision par consensus.

Un fonctionnement en collective privilégie :

- ✓ Un fonctionnement non hiérarchique ;
- ✓ La prise de décision par consensus ;

- ✓ Que le processus soit aussi important que le résultat ;
- ✓ Des communications claires, honnêtes et réfléchies.

La Collective est l'instance et agit à titre d'employeur. Cette année, **les membres de la Collective** étaient :

- À titre de militante : Sophie Clerc (février 2011 à avril 2012), Isabel Fortin (janvier 2011 à octobre 2011), Viviane Gauthier-Ross (juin 2011 à aujourd'hui), Annie Girard (décembre 2011 à aujourd'hui), Célyne Lalande (juin 2011 à aujourd'hui) et Lisa Lespérance (janvier 2012 à mars 2012).
- À titre de travailleuse : Janique Boivin (juin 2010 à aujourd'hui), Joëlle Boucher-Dandurand (juin 2011 à septembre 2011) et Annie Chalifoux (septembre 2011 à aujourd'hui).

La Collective s'est réunie à 12 reprises au courant de l'année.

3. Objectifs de l'organisme

Voici, comme décrit dans la **Base d'unité (2010)**, les objectifs généraux de l'organisme :

- ✓ Offrir un soutien émotif aux femmes agressées sexuellement;
- ✓ Sensibiliser la population à la problématique des agressions à caractère sexuel;
- ✓ Travailler en collaboration avec divers partenaires à des mesures préventives face aux agressions à caractère sexuel.

4. Problématique des agressions à caractère sexuel

4.1 Définition des agressions à caractère sexuel

L'agression à caractère sexuel est un acte de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violence principalement commis par les hommes envers les femmes et les enfants. Agresser sexuellement, c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté de quelqu'un, et ce, en utilisant l'intimidation, la manipulation, la menace, le chantage ou la violence verbale, physique ou psychologique.

Les agressions à caractère sexuel peuvent prendre différentes formes (l'exhibitionnisme, le harcèlement sexuel, l'inceste, le viol et autres.) Ces

oppressions empêchent ou limitent les victimes dans la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, dans la reconnaissance de leurs droits et dans l'accomplissement de leur potentiel.

4.2 Analyse des agressions à caractère sexuel

TPE croit que les agressions à caractère sexuel sont au cœur même d'une société dans laquelle les structures sociales, politiques et économiques sont déterminées sur des valeurs sexistes. Très tôt, les hommes sont valorisés dans leurs attitudes affirmatives, dans l'expression de leur colère et dans le développement de leur autonomie. Par contre, les femmes sont encouragées dans des attitudes plus passives, dans l'expression de la douceur et dans le développement de comportements en réponse aux besoins des autres. Dans la société, les systèmes mis en place tolèrent, cautionnent, voire même acceptent et encouragent ouvertement de telles attitudes. La violence des hommes envers les femmes est l'une des manifestations et l'un des symptômes les plus révélateurs d'une société valorisant le pouvoir des hommes sur les femmes.

Les agressions à caractère sexuel sont une arme maintenant toutes les femmes dans la peur. Elles constituent une menace pour toutes, les restreignent dans leur liberté et les forcent à mener une vie de contournements.

TPE considère qu'il existe certains facteurs qui rendent les femmes plus vulnérables aux agressions à caractère sexuel ou les maintiennent dans les situations de violence sexuelle. Lutter contre les agressions à caractère sexuel, c'est travailler à réduire ces facteurs de vulnérabilité. Une connaissance juste de la problématique, un statut égalitaire entre les femmes et les hommes, une solidarité entre les femmes permettraient d'enrayer les agressions à caractère sexuel ainsi que les autres formes d'oppression faites aux femmes.

Les principaux facteurs de vulnérabilités sont :

- ✓ Le manque d'information ;
- ✓ L'inégalité entre les femmes et les hommes ;
- ✓ L'isolement des femmes.

5. Priorités de l'année 2011 -2012

TPE a une préoccupation particulière concernant les femmes davantage discriminées et autochtones. Chaque volet de travail reflétera la volonté de l'organisme à ce que les besoins des femmes davantage discriminées et autochtones, victimes d'agression à caractère sexuel, soient présents dans les dossiers du centre. Il a été important pour les membres de l'équipe et de la Collective de se référer davantage aux besoins et aux réalités de l'organisme pour établir ses priorités. Celles de l'année 2011-2012 ont été adoptées lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) 2011. Douze personnes étaient présentes à cette AGA, soit des travailleuses, membres de la Collective, militantes, ou collaboratrices, toutes membres de l'organisme.

Aide directe :

- ✓ Maintenir un délai d'attente maximal de 6 mois pour avoir accès à nos services d'aide.

Objectif partiellement atteint : Certaines femmes ont dû attendre huit mois. Cependant, la situation a été rapidement rectifiée.

Formation et encadrement :

- ✓ Recruter des militantes répondant aux besoins de l'organisme.

Objectif partiellement atteint : L'organisme a fait tout en son pouvoir pour combler ses besoins. Cependant, il reste des besoins à combler (par exemple, assurer une plus grande présence à l'accueil, combler toutes les places sur la collective) et la rétention des militantes est difficile.

Prévention, sensibilisation et lutte :

- ✓ Maintenir un partenariat avec les organismes du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Objectif atteint : La Table « sécurité urbaine » a permis de développer un plus grand sentiment d'appartenance et d'appropriation du quartier, en plus de faire connaître davantage l'organisme.

Régie interne :

- ✓ Assurer une période d'intégration des changements découlant de la restructuration.

Objectif atteint : Une période d'un an a été allouée pour l'intégration des changements et elle s'est bien déroulée. Des ajustements ont également été faits au cours de l'année.

6. Bilan

6.1 Aide directe

Grâce à la compilation de données effectuées par la régie interne, il ressort que le nombre de femmes ayant reçu les services d'aide de l'organisme. Cette année l'équipe de TPE a offert :

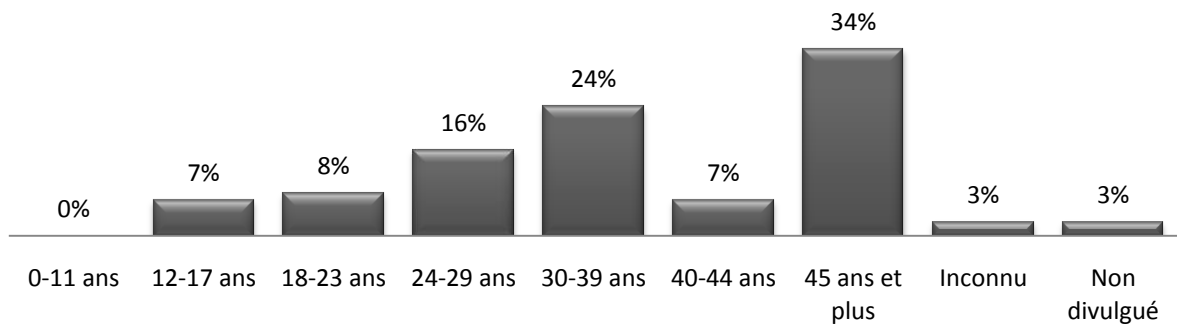
- ✓ Environ 350 rencontres d'aide individuelles ;
- ✓ Environ 140 rencontres de groupe de soutien ;
- ✓ Près d'une centaine d'évaluations psychosociales ;
- ✓ Plus d'une trentaine de rencontres des proches, d'urgence et d'accompagnement au système judiciaire à plus d'une quarantaine de femmes.

Portrait de la clientèle

Âge

TPE offre un service d'aide aux femmes âgées de 14 ans et plus. Il est possible de constater que, selon la compilation des statistiques de cette année, les femmes âgées de 45 ans et plus constituent la majorité (34 %) des femmes ayant fait appel aux services de l'organisme. Par la suite, les groupes les plus représentés sont les femmes âgées de 30 à 39 ans (24 %), puis celles de 24 à 29 ans (16 %).

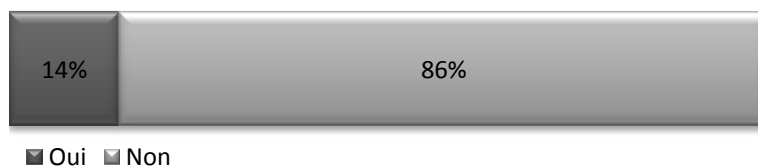
Graphique I: Âge des femmes



Appartenance à un groupe de femmes davantage discriminées ou autochtones (FDD-A)

Comme mentionné précédemment, TPE a une préoccupation particulière concernant les femmes davantage discriminées et autochtones. Comme présenté dans le graphique ci-dessous, ces dernières représentaient 14 % des femmes agressées sexuellement ayant utilisé les services de l'organisme en 2011-2012.

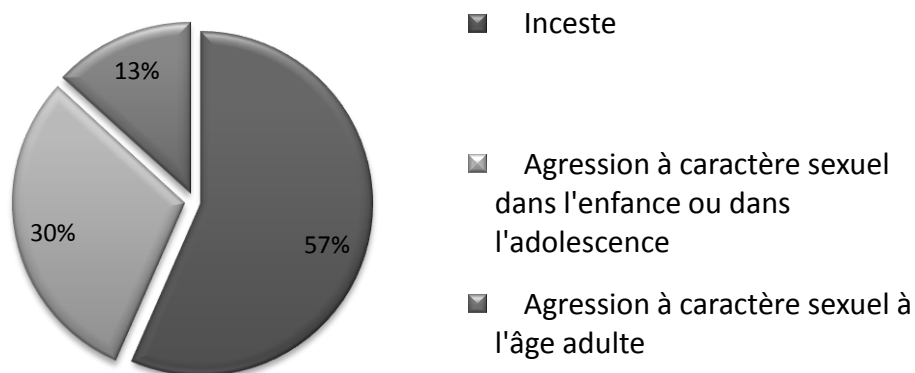
Graphique II : Appartenance au groupe FDD-A



Types d'agressions à caractère sexuel

Les femmes qui s'adressent à TPE ont vécu différentes formes d'agressions à caractère sexuel. Les femmes ayant vécu l'inceste sont demeurées la principale clientèle de l'organisme. Comme présenté dans le graphique III, en 2011-2012, 57% des femmes ayant utilisé les services d'aide de l'organisme rapportent que l'inceste est la principale forme d'agression à caractère sexuel qu'elles ont subie.

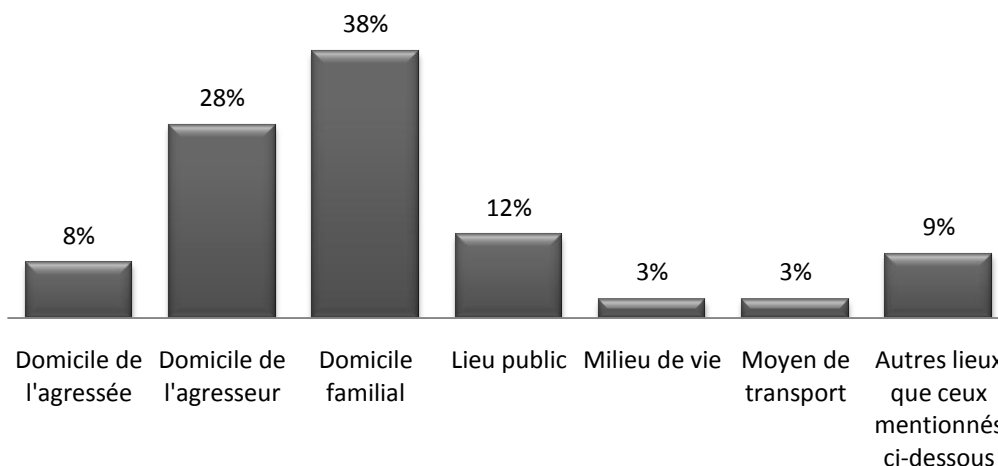
Graphique III: Type de la principale agression à caractère sexuel



Lieu de l'agression

Le graphique IV présente le détail des lieux où les femmes, ayant utilisé les services de l'organisme cette année, ont été agressées. Le domicile familial, le domicile de l'agressée, ainsi que celui de l'agresseur constituent la majorité de ces lieux (74 %).

Graphique IV : Lieux de l'agression

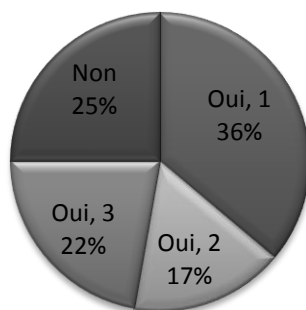


Déclaration policière et autres agressions à caractère sexuel

En 2011-2012, parmi les femmes ayant eu recours aux services de TPE, 25 % ont effectué une déclaration policière suite à l'agression subie.

Par ailleurs, il semble qu'au cours de leur vie, plusieurs femmes vivront plus d'une agression à caractère sexuel. Selon les statistiques de cette année, 75 % des femmes ayant recours aux services de l'organisme ont vécu plus d'une agression à caractère sexuel.

Graphique V: Femmes ayant vécu plus d'une agression à caractère sexuel



6.2 Formation et Encadrement

Formations reçues de l'extérieur

Il importe à TPE d'offrir à sa clientèle un service de qualité. Une des stratégies permettant d'assurer cet objectif est la formation des travailleuses et des militantes de l'organisme. Voici quelques-unes des formations reçues au cours de l'année :

- ❑ Secourisme ;
- ❑ Violence sexuelle et immigration ;
- ❑ Système judiciaire ;
- ❑ Exploitation sexuelle.

Ce sont ces formations qui ont permis à l'équipe de travail de se ressourcer sur les plans de l'intervention et du travail dans l'organisme.

Formations données dans l'organisme

Dans la même optique d'offrir des services de qualité, des formations continues ont été offertes aux militantes de l'organisme :

- ❑ Formation de base offerte aux candidates au militantisme ;
- ❑ Formation sur l'intervention individuelle offerte aux militantes ;
- ❑ Formation sur l'intervention de groupe offerte aux militantes.

Ces formations ont favorisé l'apprentissage des militantes quant à la mission, aux valeurs et aux principes d'intervention de l'organisme.

Supervision des stagiaires

Le partage de l'expertise de l'organisme est un moyen privilégié pour s'assurer que les femmes agressées sexuellement peuvent continuer de recevoir des services de qualité. Pour ce, TPE favorise l'accueil et l'encadrement des stagiaires issues de divers programmes de formation. Cette année encore, l'organisme a accueilli une stagiaire en sexologie et une stagiaire en travail social de l'Université du Québec à Montréal.

Un travail de supervision, de formation et d'encadrement a été réalisé auprès de ces stagiaires afin d'accomplir le volet de notre mission concernant la formation des professionnelles en agressions sexuelles.

Les stagiaires ont été supervisées hebdomadairement en plus d'être évaluées au milieu et à la fin du stage. Des rencontres avec les professeures responsables des stagiaires ont également été effectuées.

Marrainage et implication des militantes

TPE a toujours eu à cœur d'être un lieu d'apprentissage et d'expérience. L'organisme tente de favoriser cet apprentissage par la formation, la supervision et le marrainage des militantes et des stagiaires de l'organisme.

Le marrainage des militantes a été mis en place pour créer un sentiment d'appartenance, permettre un encadrement personnalisé et s'assurer de la transmission de l'information. Il s'effectue par le biais de diverses activités, telles que les rencontres rétroactives annuelles. De plus, l'organisme offre aux militantes et aux stagiaires qui font de la relation d'aide des supervisions individuelles pour leur permettre d'échanger et de partager leurs difficultés et leurs questionnements concernant l'intervention.

À TPE, le militantisme est un moyen de reconnaître le potentiel de chaque femme et de démystifier qu'il n'y a pas que les expertes qui peuvent aider. Chaque femme, selon ses aptitudes et ses goûts, peut aider dans la mission du centre et leur participation est essentielle aux activités de l'organisme. Cette année l'organisme a reçu l'aide de 14 militantes et de deux stagiaires.

6.3 Sensibilisation et lutte

La lutte contre les agressions à caractère sexuel ne serait pas complète sans un travail de sensibilisation et d'information auprès des femmes et de la population générale. Pour ce faire, TPE organise diverses actions et réalise des activités d'éducation et de prévention.

Activités de sensibilisation

Une des actions permettant de combler les besoins de sensibilisation est le projet Jeunes en Action contre la Violence Sexuelle (J'AVISE) qui œuvre principalement auprès de la population adolescente. Voici quelques-unes des activités ayant été effectuées pour sensibiliser cette population à la problématique des agressions à caractère sexuel :

- Animations dans le cadre du programme J'AVISE

- ✓ À la Maison des jeunes MAJI (Mercier-Est);
- ✓ À la maison des jeunes Le Garage (Mercier-Est);
- ✓ Au REVDEC (Hochelaga-Maisonneuve);
- ✓ Au Carrefour Jeunesse Emploi (Hochelaga-Maisonneuve) ;
- ✓ À l'école secondaire Louise-Trichet (Mercier-Est);
- ✓ À l'école secondaire George-Vanier (Ahuntsic).

De plus, des animations ont été tenues auprès d'étudiants en Techniques policières du Cégep de Maisonneuve (Hochelaga-Maisonneuve), de jeunes de l'organisme Déclic (Rosemont), d'adolescent(e)s du Centre Gabrielle-Roy (Saint-Michel) et de parents de l'organisme Entre-mamans (Hochelaga-Maisonneuve).

Au total, ces activités ont permis de rejoindre plus de 400 adolescent(e)s et jeunes adultes. Il est possible de penser que ces personnes sensibilisées pourront en sensibiliser d'autres sur la problématique des agressions à caractère sexuel.

Ateliers thématiques

Cette année, l'organisme a entrepris un nouveau service, soit les ateliers thématiques. L'objectif de ces ateliers est d'offrir un espace sécuritaire et accueillant aux femmes de 18 ans et plus ayant vécu des agressions à caractère sexuel et leurs proches (femmes), afin de briser le silence et leur isolement. Pour atteindre ce but, les ateliers thématiques sont offerts sous la forme d'une discussion interactive et d'une activité autour d'un thème prédéterminé. Les thèmes sont tous en lien avec les conséquences des agressions à caractère sexuel.

Six différents ateliers thématiques ont eu lieu au cours de l'année 2011-2012. En moyenne, huit femmes ont participé à chacun des ateliers (sur une possibilité maximale de dix femmes). Les évaluations effectuées par les participantes de ce nouveau service étant très positives, il a été décidé de le poursuivre pour l'année 2012-2013. Cependant, certaines modifications quant au fonctionnement seront à effectuer et le tout devra être évalué par la suite.

Autres formes de sensibilisation

L'organisme tient aussi des rencontres de sensibilisation en donnant de l'information sur l'organisme, la problématique des agressions à caractère sexuel, l'intervention féministe, les drogues du viol, etc. Cette année encore, TPE a répondu à de nombreuses demandes qui sont reliées à la sensibilisation, la visibilité de la problématique et l'entraide des organismes travaillant en collaboration pour l'amélioration de la condition féminine :

- ✓ Envoi de dépliants ;
- ✓ Signatures de pétitions ;
- ✓ Échange d'informations entre les organismes communautaires ;
- ✓ Réponse à des sondages de différents ministères et regroupements ;
- ✓ Rencontres d'étudiants de divers cycles d'études ;
- ✓ Demande d'informations sur l'organisme par internet.

Lutte

Un des objectifs de TPE est de faire avancer les intérêts des femmes en regard de la violence sexuelle, de représenter leurs besoins et de défendre leurs droits.

L'organisme déploie ses énergies à la concertation et à la lutte avec d'autres organismes. TPE reconnaît que, seules, il n'est pas possible de faire changer les choses; c'est pourquoi l'organisme s'unit avec d'autres CALACS, groupes de femmes et groupes communautaires. Ces collaborations accroissent la capacité d'influencer le politique, voire de transformer la société et, de surcroît, d'éliminer les agressions à caractère sexuel. Dans ce but, l'organisme a participé à différentes concertations :

- ✓ Regroupement québécois des CALACS ;
- ✓ Comité communication mobilisation au RQ CALACS ;
- ✓ Table des agressions à caractère sexuel de Montréal ;
- ✓ Table des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Montréal ;
- ✓ Table de sécurité urbaine d'Hochelaga-Maisonneuve.

Et a effectué diverses activités de lutte :

- ❑ Participation à un projet de documentaire ;
- ❑ Collaboration à la promotion du film « Elle ne pleure pas, elle chante » et

- participation à une plénière ;
- ❑ Participation à une activité dans le cadre de la Journée internationale de la femme (8 mars) ;
- ❑ Collaboration à la rédaction d'un article intitulé « Sortir de sa cachette... » dans la revue *L'itinéraire*.

6.4 Régie interne et financement

Régie interne

La régie interne concerne la gestion et le bon fonctionnement de l'organisme. Celle-ci est assurée par la Collective et l'équipe des travailleuses. Les deux équipes se réunissent régulièrement tout au long de l'année afin de planifier et coordonner les activités et assurer la gestion de l'organisme au quotidien, en plus de gérer les situations imprévues.

Voici un aperçu des tâches et responsabilités en lien avec la régie interne :

- ✓ Achats pour l'organisme ;
- ✓ Petite caisse ;
- ✓ Paies ;
- ✓ Gestion des ressources humaines ;
- ✓ Embauche ;
- ✓ Conditions de travail ;
- ✓ Assurances collectives ;
- ✓ Régime de retraite ;
- ✓ Mise à jour des documents ;
- ✓ Etc.

Financement

TPE reçoit de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal une subvention pour assurer son fonctionnement de base. Elle constitue la seule subvention octroyée annuellement.

Chaque année, l'organisme consacre beaucoup de son énergie à la recherche de financement : sa survie en dépend. Une partie du temps des travailleuses est donc réservée à des activités reliées au financement ou encore à chercher de nouvelles sources de financement.

7. Les bons coups

Il est important de souligner les bons coups et de féliciter les membres de l'organisme qui ont mis des efforts considérables pour que TPE puisse, un jour, atteindre son but d'enrayer les agressions à caractère sexuel. Voici les bons coups relevés pour cette année :

- ✓ La priorisation du groupe de soutien ;
- ✓ La mise en place de rencontres d'évaluation de la situation de la femme au lieu des rencontres d'information, ce qui permet un plus grand respect des limites et du mandat de l'organisme ;
- ✓ La gestion commune des dossiers des femmes et la nouvelle tenue des dossiers qui facilitent le suivi du parcours de la femme ;
- ✓ L'augmentation du nombre d'activités de sensibilisation dans de nouveaux milieux ;
- ✓ La publication d'un article dans la revue *L'itinéraire* qui a permis à l'organisme d'être plus visible dans un contexte de lutte ;
- ✓ La grande implication dans la concertation et la lutte, malgré une année de pause pendant la restructuration. Ces implications ont permis de renforcer la collaboration et créer un sentiment d'appartenance, soit à la mission ou au quartier où œuvre TPE.
- ✓ La décision que les ressources humaines sont gérées par la Collective ;
- ✓ L'embauche d'une contractuelle en comptabilité qui possède des compétences et des expériences riches pour l'organisme.

Bravo à toutes!

8. Conclusion

À la lecture du rapport d'activités, il est possible de constater l'ampleur du travail effectué durant l'année. L'équipe de TPE est particulièrement fière des réalisations et de l'amélioration des structures en place pour donner des services mieux adaptés à la demande et aux réalités de l'organisme. Afin de poursuivre dans la même lignée, les priorités pour l'année 2012-2013 seront adoptées à l'AGA.

Trêve pour Elles
Juin 2012